

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 avril 2016

DCM N° 16-04-28-13

Objet : Financement de projets étudiants et soutien aux associations étudiantes conventionnées.

Rapporteur: Mme SEGHIR

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé de soutenir quatre associations et projet étudiants.

1) Soutien aux associations étudiantes conventionnées

Installée depuis 2012, l'antenne messine de l'**Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)** propose aux étudiants de s'engager, que ce soit au sein de colocations étudiantes solidaires ou en devenant bénévole dans des dispositifs d'accompagnements individualisés en direction des enfants en difficultés.

Le cœur d'action de l'AFEV à Metz reste cette année encore le quartier de Metz-Nord/Patrotte qui rassemble sur un même site toutes les formes d'engagement proposées par l'Association. A la rentrée 2015, les 18 colocataires hébergés dans les KAPS, Kolocations A Projets solidaires, des 6 appartements de Metz Habitat Territoire, ont prolongés les actions mises en place l'année précédente : apéro « Bas de tour » dans les entrées d'immeuble, « Cinéma d'appartement – dimanches dans mon Kaps » et autres zones de gratuité ... Ils ont également initiés de nouveaux projets, tels du théâtre d'appartement avec la participation à « Je veux un artiste chez moi », l'animation d'un jardin partagé avec l'AMIS et la bibliothèque de la Patrotte, la réfection des bennes à ordures autour d'un projet de peinture avec MHT. La participation des voisins/habitants et l'originalité des projets proposés contribuent à développer une dynamique innovante dans le quartier et à inscrire les kapseurs en tant que nouveaux acteurs de ce territoire.

L'AFEV a également mobilisé à ce jour 100 autres étudiants qui ont consacré deux heures par semaine à l'accompagnement de 96 enfants et adolescents, que ce soit pour les aider par rapport leurs difficultés scolaires ou pour les guider à la découverte de la ville. Là aussi, un effort particulier est mené en direction des publics de Metz-Nord Patrotte qui constituent

79 % des enfants accompagnés, l'AFEV intervenant par ailleurs à Borny dans le cadre du Programme de Réussite Educative (20 enfants).

Les actions « Volontaires en Résidence » viennent compléter les interventions de L'AFEV sur le quartier de Metz-Nord Patrotte à l'Ensemble scolaire Colucci, toujours dans la logique de créer du lien avec des parents majoritairement allophones, avec une valorisation des langues et des cultures et un accompagnement des parents vers leur participation à la fête de l'école. Au collège Jean Rostand les actions réalisées le sont dans le domaine de la lutte contre les discriminations et les préjugés avec des ateliers de jeux et de débat réalisés chaque lundi et jeudi avec des collégiens.

Ces différents projets témoignent de l'intérêt de concentrer les moyens d'intervention sur un même territoire, permettant ainsi d'inscrire l'action de l'Association en cohérence avec le projet que porte la Ville pour le quartier. A ce titre l'AFEV sera également l'un des partenaires dans la construction du projet Agora ; son action pourrait par ailleurs être déclinée dans un autre quartier de la Ville, une étude sera menée en ce sens en 2016.

L'Association Diffu'Son, créée en 2005, promeut et accompagne la création musicale étudiante. Elle organise régulièrement des concerts et anime le Cais'Son, un local de répétition installé dans un container maritime sur un terrain du CROUS situé sur l'Île du Saulcy.

En 2016, elle a comme projet spécifique d'organiser le Saulcy Blaster, son festival annuel, durant la semaine d'accueil des étudiants, Etudiant dans ma ville du 26 septembre au 01 octobre 2016, renforçant ainsi son rôle de partenaire important de la Ville pour l'organisation de cette 8ème édition de la manifestation.

L'Association Easy Campus/ AICP propose un accompagnement permanent et un hébergement d'urgence aux nouveaux étudiants étrangers arrivant sur le territoire, dans un appartement sis dans le quartier de la Patrotte, en lien avec MHT. Elle les accompagne également dans leurs démarches administratives et organise des temps conviviaux leur permettant de mieux s'intégrer dans la cité.

En 2016, elle a comme projet spécifique d'accentuer son accompagnement d'aide à l'installation des étudiants qu'elle accompagne, en récupérant des meubles et objets de première nécessité. Enfin, elle est un partenaire important de la Ville pour l'organisation de l'Auberge Espagnole lors d'Etudiant dans Ma Ville.

Compte-tenu de l'importance de l'action menée sur le territoire messin par ces trois associations, il est proposé de les soutenir en leur attribuant des subventions de fonctionnement pour un montant total de **40 480 €**.

2) Subvention de projet étudiant

Tremplin Rock SoundRise

L'Association Culturelle Supelec Metz organise le 12 juin au gymnase de l'école au Technopôle le Tremplin Rock SoundRise en collaboration avec L'association des élèves des Arts et Métiers Paris Tech, et ce afin de valoriser les talents étudiants. Cet évènement réunira les étudiants autour d'une cause caritative. Il est proposé d'accorder une aide financière de **500 €** sur un budget global de 4 100 €. Ont également été sollicités Metz Métropole à hauteur de 1 000 € et le Conseil Départemental de la Moselle 250 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendue,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers et de soutenir l'implication des étudiants dans la vie de la cité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER les subventions suivantes aux associations mentionnées ci-dessous pour un montant total de **40 980 €**, soit un solde à verser de **23 240 €** compte-tenu des avances accordées au Conseil Municipal du 17 décembre 2015 pour l'ensemble des associations conventionnées :

1) Au titre du conventionnement :	<i>Dont déjà versé</i>
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV).....	34 660 €
<i>Subvention de fonctionnement 29 660 €</i>	<i>14 830 €</i>
<i>Volontaires en Résidences</i> <i>5 000 €</i>	
Association Diffu'Son.....	2 910 €
Association Inter Culture Promotion (AICP).....	2 910 €
	1 455 €
	1 455 €
2) Au titre de son projet :	
Association Culturelle de CentraleSupélec	500 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et les conventions portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
La Conseillère Déléguée,

Nadia SEGHIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ